

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 JUIN 1999**

La deuxième Assemblée générale de l'Association était convoquée pour le lundi 21 juin à 18h30 dans les locaux du Lycée Marcel Rudloff à Strasbourg. Le président de l'Association, Francis Hirn, assisté de Marguerite Rudloff, Jean-Marc Bischoff, vice-président, Yvonne Knorr, secrétaire, et René Géronimus, trésorier, après avoir excusé Nicole Fontaine, Présidente d'honneur, ouvrit l'Assemblée générale à 18h45 en souhaitant la bienvenue aux participants. Il donna lecture de la liste des membres ayant demandé à être excusé, en particulier les présidents des trois collectivités ainsi que Pierre Pflimlin. Il remercia ensuite Jean-Paul Brion, proviseur, et son adjointe d'avoir accepté de recevoir l'Association. Le proviseur souhaita à son tour la bienvenue aux membres, en leur disant notamment « vous êtes ici chez vous » et en rendant hommage à l'action de Marcel Rudloff dans le domaine de l'éducation.

Après avoir constaté que l'Assemblée générale était régulièrement constituée (35 membres présents et 68 ayant donné procuration) le président déclara ouverte l'Assemblée générale et donna tout d'abord lecture du rapport de gestion de l'Association, conformément à l'ordre du jour, après avoir fait remarquer qu'une erreur de transcription s'était glissée dans le compte-rendu de la précédente Assemblée générale envoyé aux membres. En effet lorsqu'il y est question des « 35 membres du Conseil d'administration », 34 noms seulement sont cités ; il y a lieu de rajouter Bernard Stasi.

### **1. Rapport de gestion.**

Tout en nous concentrant sur les activités de l'année 1998 sur laquelle nous statuons aujourd'hui, nous ferons néanmoins une incursion sur l'année en cours dans la mesure où près de six mois se sont déjà écoulés et où cette période a été particulièrement active.

Revenons donc tout d'abord sur 1998, notre première année complète depuis la création de notre association en février 1997. Elle aura surtout été marquée par la remise du premier Prix de la Tolérance Marcel Rudloff à Carl Aage Noorgard, le 27 mars au Palais des Droits de l'Homme. Il n'est pas nécessaire de revenir longuement sur cette manifestation pleinement réussie que nous avons déjà évoquée

lors de la précédente assemblée générale, en disant toute notre reconnaissance au Président Pierre Pflimlin de remplir avec beaucoup de passion la mission de Président du Jury.

Un autre moment fort aura été le 19 juin notre première assemblée générale suivie du dévoilement de la plaque commémorative apposée sur la maison natale de Marcel Rudloff, au 72 Faubourg National.

Notre ami avait également été mis à l'honneur le 25 septembre dernier à l'occasion de la cérémonie de parrainage de la 73e promotion de l'IECS pour laquelle son parrain, Adrien Zeller, a choisi le nom de Marcel Rudloff.

Toujours au cours de cet exercice nous avons pu mener à terme le dossier de la dénomination d'un lieu publique à Strasbourg qui s'est concrétisé le 15 mars dernier par l'inauguration du square Marcel Rudloff et de la stèle qui lui est consacré, face au Palais universitaire. Une fois encore, nous tenons à dire nos remerciements au Maire, Roland Ries, pour le rôle déterminant qu'il a joué dans cette affaire.

Il nous plait à rappeler que tout ce que nous avons pu mener à bien a pu l'être grâce au soutien des membres de l'Association bien évidemment, mais aussi – et surtout – en raison de la forte implication du Conseil Régional et de son Président Adrien Zeller, du Conseil Général du Bas-Rhin et de son Président Philippe Richert, de la Ville de Strasbourg et de son Maire Roland Ries.

Ces soutiens contribuent grandement à la forte motivation des membres actifs et tout particulièrement des administrateurs dont je veux évoquer le sérieux et l'assiduité. En effet, au cours de l'année concernée, le Conseil d'administration s'est réuni 6 fois, avec un effectif moyen de 12 à 14 personnes présentes.

Pour poursuivre la distribution de « bons points », il faut évoquer à ce stade le travail remarquable effectué par Madame Marguerite Rudloff et Yvonne Knorr, les deux véritables piliers de notre association, qui ne ménagent pas leur temps pour remplir les tâches les plus diverses. Qu'elles soient remerciées très sincèrement au nom de l'association au même titre que l'assistante du Président, Eliane Delattre, qui fait au quotidien un important travail de secrétariat avec discrétion et efficacité.

Toutes ces bonnes volontés ont notamment permis une bonne information régulière de nos membres qui peuvent ainsi juger de la bonne utilisation de leur cotisation. Chaque membre a ainsi droit, en moyenne, à un courrier tous les 3 mois. La correspondance a été particulièrement intense depuis le début de cette année avec une triple invitation pour le Prix de la Tolérance, l'inauguration du square et de la stèle et, enfin, pour l'inauguration de ce Lycée.

Nous reviendrons sur ces différents moments lors de notre prochaine Assemblée générale, même si je ne puis m'empêcher de rappeler de suite la remarquable cérémonie de remise du Prix de la Tolérance à nos deux lauréats 1999 : Francis Bueb, fondateur et animateur du Centre André Malraux à Sarajevo et l'Association Transeuropéennes liée à l'Université Marc Bloch. Une nouvelle fois la cérémonie a été belle et a constitué un moment très émouvant de mémoire pour celui à qui est consacrée notre association.

Force est de constater qu'après un peu plus de deux ans d'existence, cette association a fait du bon travail et a obtenu des résultats au-delà de nos espérances. Il nous faut maintenant trouver de nouvelles voies d'action afin de conserver à notre association son dynamisme et de susciter de nouvelles adhésions autour de ce qui est notre raison d'être : défendre l'esprit de tolérance par fidélité et par respect pour la mémoire de Marcel Rudloff.

Ce rapport a ensuite été complété par deux exposés rapides de Marie-Paule Urban et de Bernard Vogler qui ont donné quelques précisions actuelles sur l'état d'avancement des travaux des 2 groupes dont ils ont

la responsabilité. Le Président évoque l'idée de rassembler l'ensemble des images qui existent sur les activités de l'Association ; Jean-Luc Nachbauer va essayer de mener ce projet à terme. Par ailleurs un recueil de l'ensemble des extraits de presse parus depuis la précédente Assemblée générale a été remise aux membres présents.

## 2. **Rapport financier.**

Le trésorier de l'Association, René Géronimus, présenta ensuite les comptes arrêtés au 31 décembre 1998.

### A. *Compte d'exploitation 1998.*

Les recettes se composent :

- De cotisations pour F 28.800 provenant de 144 membres. À noter que 51 membres ayant cotisé en 1997 n'ont plus cotisé en 1998, alors que 7 inscrits au départ n'ont encore versé aucune cotisation.
- De dons d'un montant entre F 300 et F 9.800 pour un montant total de F 22.500.
- Des subventions d'un total de F 40.000 provenant de la Région pour F 20.000 et du Conseil Général pour F 20.000 également.
- De produits financiers pour F 2.397,97 (plus value sur les Sicav de placement).
- De la reprise de la provision constituée en 1997 de F 65.000 pour les dépenses du premier prix de la tolérance.

Les dépenses ont atteint un total de F 81.798,94 dont F 45.110 pour le prix de la tolérance et F 21.708 pour la confection de la plaquette. Il est proposé de constituer une nouvelle provision de F 50.000 pour les dépenses de 1999.

Le total des recettes de F 160.697,97 diminué du total des dépenses de F 131.798,94 donne un excédent de F 28.899,03 qui sera versé au fonds de réserve.

### B. *Situation des comptes et bilan au 31 décembre 1998.*

À la suite des opérations évoquées ci-dessus, le bilan se présente comme suit :

<i>Actif</i>		<i>Passif</i>	
Solde du compte bancaire	9.355,31 F	Fonds de réserve (excédent 1997)	10.537,00 F
8 Sicav Sogenal Court terme	80.080,72 F	Excédent de gestion 1998	28.899,03 F
		Provision	50.000,00 F
Total des disponibilités	89.436,03 F		
Total du Bilan	89.436,03 F		89.436,03 F

### C. *Etat provisoire des dépenses engagées au titre de 1999.*

Pour terminer le trésorier présenta l'état provisoire des dépenses engagées au titre de l'exercice 1999 pour la cérémonie de remise du Prix de la tolérance qui s'élèvent à F 47.000 et à F 28.000 pour les frais des travaux des commissions.

### **3. Décisions de l'Assemblée générale.**

Après avoir écouté les deux rapports présentés par le Président et le Trésorier ainsi que le rapport des commissaires aux comptes, l'Assemblée approuve les comptes présentés et donne quitus au Conseil d'administration et au trésorier pour leur gestion (vote à l'unanimité). Elle procède ensuite, également à l'unanimité, au renouvellement du mandat des deux commissaires aux comptes (Félix Lévy et Raphaël Pélissier) pour le contrôle des comptes de l'exercice 1999.

### **4. Élection du Conseil d'Administration.**

Les statuts de l'Association prévoient le renouvellement par tiers et par tirage au sort des membres du Conseil d'administration pour les deux années qui suivent la première Assemblée générale. Le Président donne lecture de la liste des administrateurs désignés par le sort et indique que tous sont candidats au renouvellement de leur mandat à l'exception de Marie-Claire Heitz et de Henri Lachmann. Deux membres présentent par ailleurs leur candidature pour les deux sièges disponibles ; il s'agit d'Annick de Montgolfier et de Jean-Paul Brion. Tous sont élus à l'unanimité.

### **5. Montant des cotisations.**

Le Conseil d'administration propose de maintenir les cotisations aux montants fixés antérieurement : 200 F pour les membres actifs, 500 F pour les associations et 1.000 F pour les membres bienfaiteurs. Cette proposition est votée à l'unanimité.

### **6. Divers.**

Marguerite Rudloff intervient pour sensibiliser les membres à la nécessité de recruter de nouveaux adhérents. Elle propose à chacun de réfléchir à la possibilité de mener une véritable campagne d'adhésion et d'y participer personnellement. Personne ne demandant plus la parole, le Président clôture l'Assemblée générale à 19h35 et réitère ses remerciements à l'équipe de Direction du Lycée pour son aimable accueil.

Le Proviseur du Lycée Marcel Rudloff, Jean-Paul Brion, propose ensuite aux participants intéressés de faire une rapide visite des principales parties de l'établissement.

Le Président,

La Secrétaire,

Le Trésorier,

Francis Hirn

Yvonne Knorr

René Géronimus